



Regularisation d'un sans papier

Par **ilham44**, le **25/11/2012** à **17:28**

je suis portugaise vivant en france depuis 1993, je suis marié avec un marocain venu en france sans visa depuis 5 ans, nous avons 2 enfants de 4 ans et 13 mois.
nous avons demander plusieurs fois la regularisation de mon mari a la prefecture mais a chaque fois c'est un refus meme nos 2 avocats ne font rien.
pouvez vous m'aider s'il vous plait.

Par **citoyenalpha**, le **25/11/2012** à **23:39**

Bonjour

oui dans votre cas il sera difficile d'obtenir la régularisation de votre conjoint.
Etant portugaise et vos enfants n'ayant pas de parents français votre conjoint n'entre pas dans les catégories de régularisation de droit.

La régularisation sera discrétionnaire. Déposez une demande auprès du secrétariat général à l'immigration et à l'intégration.

Lors de ses demandes en préfecture ou auprès du secrétariat il convient de fournir un maximum d'éléments prouvant l'insertion et les liens affectifs de votre conjoint.

Avez vous songé à une demande de naturalisation portugaise?

Restant à votre disposition